

Le DASE : une aide à l'inclusion en milieu scolaire

Interview de Noémie Sanchez, cheffe de service

Que veut dire DASE ?

Le DASE est le Dispositif d'Appui à la Scolarisation des Élèves.

A qui s'adresse le DASE ?

Le DASE accompagne deux publics :

- Les élèves en difficultés d'apprentissage et avec des troubles du comportement
- Et les communautés éducatives (enseignants, AESH, personnel de cantine, parents...).

Où intervient l'équipe du DASE ?

Le DASE intervient dans les écoles maternelles et élémentaires, privées ou publiques, du Maine-et-Loire

Quand le DASE a-t-il été créé ?

Le DASE a ouvert en octobre 2022. L'équipe a fait tout un travail avec l'Éducation Nationale pour comprendre leur fonctionnement, le métier d'enseignant, leurs attentes, leur vocabulaire, leur façon de travailler... Les premiers accompagnements ont débuté en janvier 2023.

Quelles sont vos missions ?

Nous aidons l'élève dans :

- sa relation aux autres enfants : comment être en lien, comment apaiser la relation
- son accès aux apprentissages (rester en classe, se concentrer)
- son acceptation de la contrainte, de la frustration.

Nous aidons le personnel scolaire à :

- utiliser des outils adaptés à l'élève (élaborés par l'équipe du DASE suite à l'observation en classe)
- avoir une meilleure connaissance du monde du handicap
- élaborer des protocoles, qu'ils font souvent déjà sans le savoir.
- répartir les tâches entre chaque membre, notamment entre l'enseignant et l'AESH.

Accueillir un élève en difficulté dans une école n'est pas que l'affaire de l'enseignant. Les écoles qui nous sollicitent ont déjà mis beaucoup de choses en place. L'équipe du DASE restructure leurs initiatives.

Comment êtes-vous accueillis au sein de l'école ?

Souvent, notre présence perturbe davantage les adultes que les enfants. Les écoles qui nous sollicitent souhaitent faire évoluer la situation. Les élèves accompagnés ont déjà une AESH (Accompagnateurs d'Élèves ne Situation de Handicap) ou ils bénéficient de règles différentes ou un temps partiel en classe. Notre présence ne crée pas d'événement pour l'élève et sa classe.

Nous pouvons observer l'élève au sein de l'école et essayer, avec lui, de répondre à ses besoins.

Nous avons une fonction ressource pour informer la communauté éducative sur le monde du handicap (MDA, listes d'attente, les professionnels à contacter durant cette attente).

Au sein d'une même école, il y a une multitude d'interlocuteurs de différents secteurs (Éducation Nationale ou DDEC, la mairie, les professionnels extérieurs). Il y a un réel besoin de décloisonner tous ces univers pour réussir l'inclusion scolaire.

Le mot « inclusion » met souvent le personnel scolaire en tension, alors qu'ils en font déjà, sans toujours le savoir. Nous leur montrons comment mettre en place leurs idées de façon adaptée. Nous devons nous aussi ajuster nos propositions du médico-social et les adapter au monde scolaire et à leurs moyens.

C'est nouveau pour nous de ne pas travailler au domicile de l'enfant et en direct avec ses parents. Nous apprenons un nouveau métier dans cette relation d'aide et de supervision auprès des enseignants.